

COMMUNE  
DE  
**VILLARS**

du Registre des délibérations du Conseil Municipal  
**Séance du Mercredi 19 JUIN 2023**

**N°D-2023-06-05**

Convention cadre  
« assistance Conseil en  
organisation, ressources  
humaines et statutaires »  
Centre Départemental de  
Gestion du Vaucluse

Le 19 JUIN 2023 à Vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 14 JUIN 2023 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame PEREIRA Sylvie  
Présents : Mmes : BELLON S., PEREIRA S., VANEL M., FELLON F. ;  
Messieurs : EVEN P., MASSEL A., BLANC P., POUCEL A.,  
Absents excusés : CECCHINI C., MENSE M., CASTANO C.,  
Absents : CORNAND JB., POIMBOEUF J., HENAREJOS F.,  
Procuration : CASTANO a donné procuration à EVEN, MENSE a donné procuration à PEREIRA  
Secrétaire de séance : BELLON Stéphanie

---

Madame la Maire informe l'assemblée que :

Le centre de gestion de Vaucluse, au-delà du champ d'intervention de ses missions obligatoires et en vertu des articles 22 à 26-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, a développé au service des collectivités du département des prestations facultatives d' « d'assistance et conseil en organisation, ressources humaines et statutaires ». Ces prestations sont actuellement les suivantes :

- Conseil d'organisation
  - ✓ Etablissement de l'état des lieux
  - ✓ Réalisation d'un diagnostic et repérage des dysfonctionnements
  - ✓ Proposition d'une organisation cohérente et efficace
  - ✓ Mutualisation des services, fusion
  
- Accompagnement d'une démarche GPEC
  - ✓ Etudes statistiques RH
  - ✓ Elaboration de fiches de postes, organigramme
  
- Ateliers compétence / bilans professionnels
  
- Aide à la réalisation de documents RH
  - ✓ Plan de formation
  - ✓ Règlement intérieur
  - ✓ Règlement des congés, ARTT
  - ✓ Compte épargne temps
  - ✓ Accompagnement Régime indemnitaire
- Etudes juridiques statutaires
- Aide au recrutement
- Etablissement de la paie / accompagnement ponctuel à l'élaboration de la paie
- Calcul allocation chômage
- Assistance statutaire pour les collectivités non affiliées : envoi de circulaires, notes, modèles d'actes, actus Statuts, réponses écrites ou téléphoniques aux demandes de renseignements, participation aux ateliers Animés par le CDC (carrières, retraite, journée d'actualités....)

Le centre de gestion de Vaucluse propose à la collectivité l'utilisation d'une convention-cadre ouvrant la possibilité de faire appel, en tant que de besoin, à ses services pour les prestations susmentionnées. Cette convention reprend les conditions générales de mise en œuvre des différentes prestations et renvoie aux modalités de fonctionnement et aux tarifs fixés annuellement par le conseil d'administration du CDG84.

La Maire propose à l'assemblée de signer la convention-cadre proposée par le CDG84.  
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, articles 22 à 26-1,

DECIDE :

D'autoriser Madame la Maire, à signer la convention-cadre « Assistance et Conseil en Organisation, Ressources Humaines et Statutaires » du CDG 84.

ADOPTE : à l'unanimité des membres présents

La secrétaire de séance :  
BELLON Stéphanie



Mise en ligne sur le site internet le : 23/06/2023

La Maire :  
PERIERA Sylvie

